comisitions (1912-1925) DATES DÉSIGNATION DES DOSSI Veux de la propriété gailand Chaumout Offe de l'immentle "Du Buer" par 19 20 Chaumout. Offre d'un immenble par les cousons aquet Moutereau. En leute d'un farais app à M. Frémont Avere. Offe de vente de torraire le Roy. 1921 6 Charillay Office de cessión & Roy Reignarg Chaumout . Offe d'un immeule par 1. Frot Foulain Offe d'un maison par A. Cadart Misendeute d'une forêt seri puiage de Meuroille près de Towilly . Ohe d'au innereble par l' Cotte 10 Offre de veute de l'immente Marquet 1922 Office generate de 2 mineulles 12 1923 - 1923 The d'uneutes par 11.2 Robert ette Bec Demande de renseignements par l'élartisist 14 1922 troyes heize enteute de terrains aux abords du dépos troyes. Offre de veute de la propriété des établissements gaurier et llisset

	The same of the sa	NOMBRE	
dORDRE	DATES	PIÈCES.	DESIGNATION DES DOSSIERS
17	1923	Creatin Vilry	Horentay Demain revendent par la Compre- Foutainebleau.
18	"	7	Fralieig D'et de reuseignements du l'édes Flat Chausseis Vouvain loui à la Geinturerie de stroublen) Evoyes. Offre d'immeubles par A. Leuver.
19	"		
80	- 1924		Counautre Offre d'un maison par ll. Toulin
19	n		Haussunout Demande de renseignements Bust
55	·/		Rouilly mist en vente d'an uneuble Ru National 173 x 175
53	· · ·		" D'e d'acquisito; d'un terrain pour le l'élédical
54	V		It Florentin's Propriété à vendre
55	u.		troyes Cersion de l'étude de M'Charpentier à M'gallet
26	"		Proyes Preise Manitey d'uistallations militaires l'élécision Ministèrielle du 1er fevrier 1924 (el Mation)
27	1925		J! Léger Reparation d'un pouveau suis le reuseau des Fouldines de Passee Demande de reuseignements de le Dur
र्थ	,		Eroges. Offre de veute de terrains par U. Driat
29	,		" har I me for Mondre
30	"		" Musé en vente d'une propriété 3 une des Marots
			11 7

NE:

0

COMPAGNIE N° 350 CHEMINS DE FER DE L'EST SERVICE DE LA VOIE Eroyes ET DES TRAVAUX Bureau du Classement 2 · Division Moise en vente d'une foropriélé contigue à la cour ses Marots Propriété sise à Froyes. rue des mocroto 4:3



COMPAGNIE

CHEMINS DE FER

DE L'EST

SERVICE DE LA VOIE ET DES TRAVAUX

A. TABOURET

INGÉNIEUR PRINCIPAL

Rune Begands, 3

Nº 7724

Gare de Troyes

Vente d'une propriété contigué à la cour des Marots

- 2p. (





Monsieur l'Ingénieur en Chefbde la Voie et des Travaux.

Nous avons appris récemment qu'une propriété située à TROYES, rue des Marots N° 3 et contigué à la cour des Marots de la Gare de TROYES, était à vendre Cette propriété d'une contenance totale de 400^{m2} est figurée en jaune sur le dessin ci-joint, qui comporte également les plans des différents étages de la maison qui en fait partie.

D'après l'estimation ci-jointe, également, qui donne les détails de construction de la maison et des annexes, la valeur de cet immeuble et de ses dépendances serait de 80.000 F. environ.

J'ai su, d'autre part, que c'était le prix deman dé par le propriétaire M. PAULY.— La maison est en mauvais état d'entretien et il y aurait de nombreuses réparations à effectuer.— Malgré sa situation, cette propriété ne paraît pas utile pour les agrandissements de la P.V. projetés dans la cour des Marots.—Son acquisition ne pourrait être envisagée, à mon avis, que pour logement d'agents, car il serait facile de diviser la maison en 2 logements de 4 pièces, avec cave et grenier. Mais le revenu qu'on pourrait tirer des loyers serait bien faible en comparaison du capital engagé (80.000 F. d'acquisition + 12.000 F. environ de frais + 10.000 F. de réparation).

Dans ces conditions, je ne pense pas que l'acquisi
Dans ces conditions, je ne pense pas que l'acquisi
L'Ingénieur Principal,

Pour l'Ingénieur Principal

L'Ingénieur adjoint

TOPPES, Fire des Mare, te, 77 E

A RETOURNER AU SERVICE CENTRAL

> Retourné à Monsieur l'Ingenieur en Chefde la Noie et des Fravair après avoir pris note. Aroyes, le 4 Mai 1925

wateray elan se top

or an interest of the state of the second of

of pur to proprietable at Fault. In maked out on the purpose at the proprietable at 17 augusts de problemant of paratiens at alteration at 12 augusts de problemant of paratiens at alteration at 12 augusts de problemant projected de paratie par utile paratie par utile paratie paraties paraties paraties paraties paraties paraties paraties paraties projected de sur projecte des pour at accorde des manaties paraties de men appearation at accorde de paraties de destant pour de paraties de paraties de manaties de paraties de paraties

to plane to the

VOIE

2. Division

++++

ESTIMATION d'une Propriété sise 14.098

25 AVRI 5

Le propriété est contigüe à la Compagnie des Chemins de fer de l'EST et a une superficie de 400 m2 environ. Elle comprend:

I - Une maison d'habitation à 2 étages construite en 1874

2º - Un hall accolé à cette maison;

3º - Un jardin d'agrément;
4º - Un jardin potager;

5° - Une volière.

Le hall de IOm80+IOmI5 x3m30 construit:

Les murs en briques depparement, le sel dallé en ciment, les menuiseries en chêne et sapin, la couverture en vitrage avec chêneau,

donne accès sur la rue et dans la maison.

Distribution de la maison.

I -Une cave de 3m95+3mI0x4m20 et une cave de 6m60x4m20. Dans cette dernière so trouve un calorifère à air chaud inutilisé depuis une trentaine d'années. On accède à ces caves par une trappe qui se trouve gans le vestibule d'entrée et par une échelle de meunier en chêne.

2º 4 Au rez-de-chaussée:

a) Un vestibule de 4m30xIm65 dans lequel se trouve l'escalier donnant accès au premier étage.

b) Une salle à manger de 4m50x4m30 avec cheminée en marbre et in placard.

c) Une cuisine de 4m30x2m50 avec 2 éviers en pierre et 2 placards.

d) Un salon de 5m80x4m30 avec cheminée en marbze et un placard.

e) Un bureau de 3m50+2m65x4m30 avec cheminée en marbre.

3° - Au premier étage:

a) Palier d'arrivée et vestibule de Im25 de largeur.

b) W.C. de Im65xIm35 avec siège en beis et peste d'eau en têle émaillée.

c) Une chambre de 4m50x4m30 avec cheminée en marbre et un placard.

d) Une chambre de 4m30x2m50.

e) Un cabinet noir de Im50xIm40.

f) Une chambre de 4m80x4m30 avec un placard.

g) Une chambre de 3m50+2m65x4m30 avec cheminée en marbre.

4) - Au deuxième étage:

a) Palier et vestibule de 2m40 de largeur.

b) Grenier de 9m85+9M00x4m30

c) Une chambre mansardée de 3m25x3mIO avec débarras de ImI5x0m75.

d) Couloir de Om90 de largeur conduisant à une 2ème

e) chambre mansardée de 4m30x3m05 avec débarras de Im25xIm05.

Cette maison est construite:

Les fondations et le soubassement en moellons.

Les murs en élévation côté rue et côté hall en briques de parement de 0m35 d épaisseur et les 2 autres en pans de bois avec remplissage en carreaux de terre recouverts de crépis.

Les cloisons.

L. 408. - Imp. B.-L. 3-24.

Les cloisons intérieures sont en briques et planchettes enduites au plâtre.

Au rez-de-chaussée, dans le salon et la salle à Langer, lambris en chêne sur I mètre et plafonds avec corniches.

Les menuiseries sont en chêne et sapin.

Les planchers du rez-de-chaussée sont en chêne sauf dans la salle à manger et dans la cuisine où il y a un carrelage. Les planchers du premier et du deuxième étage sent en

La charpente est en chêne et la couverture en tuiles mécaniques.

La maison possède l'eau et l'électricité.

La volière qui se trouve à l'extrémité du jardin potager a Iemoox2moo. Deux de ses côtés sont en briques de 0m22 et les 2 autres en grillage sur soubassement en briques de Om50. La charpente est en sapin et la couverture en tuiles mécaniques

La propriété est clôturée côté de la compagnie de l'EST par un mur en briques de 0m22 et de l'autre par une palissade en planches jointives dans le jardind'agrément et un treillage dans le jardin potager.

Cette proppiété est en mauvais état d'entretien. L'intérieur de la maison, peintureset papiers sont à réfection ner au complet; nombreux raccords en plâtre sur les murs et les cloisons.

Dans le hall, raccords en plâtre; vitrage et chéneau à réfectionner.

La clôture en bois du jardin d'agrément est en très mauvais état.

J'estime la valeur de cette propriété à 80.000 Frs environ.

> preyes, le 24 Avril 1925. Le S/Ingénieur Chef de Section,

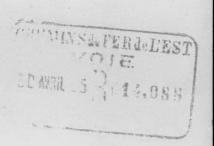
Vu pour être joint de ce jour-Troyes, le 29 Avril 1925 L'Ingénieur Principal. Four Pingenteur Principal

L'Ingénieur adjoint



Ligne de Paris à Mulhouse

GARE DE TROYES



Vente d'une propriété sise à TROYES
rue des Marots Nº 3, et contigué à la cour des Marots

P. L. A. N.

Echelles diverses

Vu pour être joint

à ma lettre Nº 7724 de ce jour.

Troyes, le 29 Carril 1929

L'Ingénieur Principal

L'Ingénieur udioint

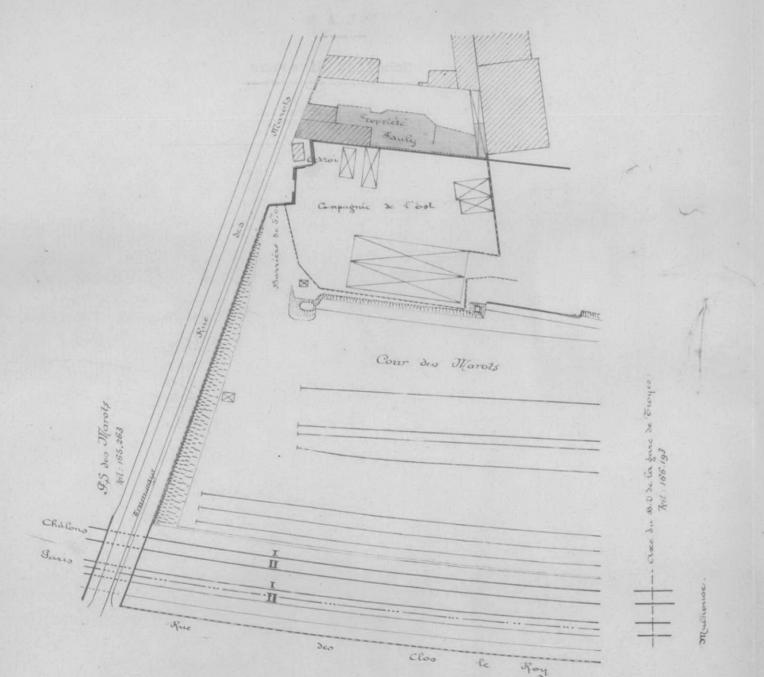
L'Ingénieur adjoint

Extrail

du

Flan de la gare de Troyes

Schelle : 0.001 p.m

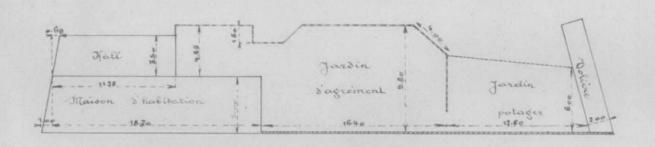


Propriété à vendre

vive 3, Rue des Marots à Ezoyes, appartenant à M. Pauly

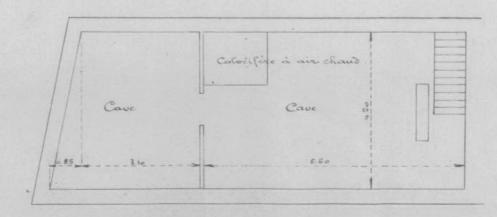
Flan de la propriété

Echelle: 0.003 p.m.



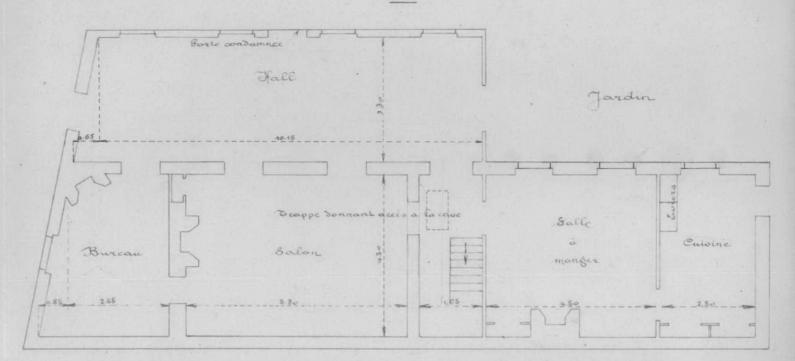
Flan de la cave

Chelle: 0.01 p.m.



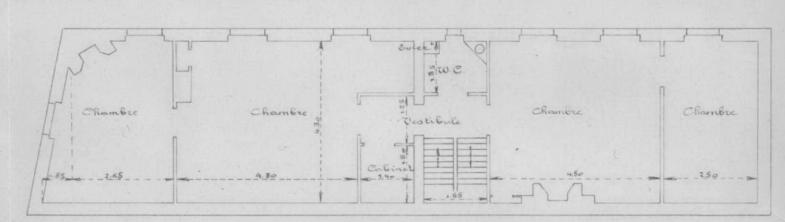
Han du rez de chaussée.

Schelle 0.01 p.m.



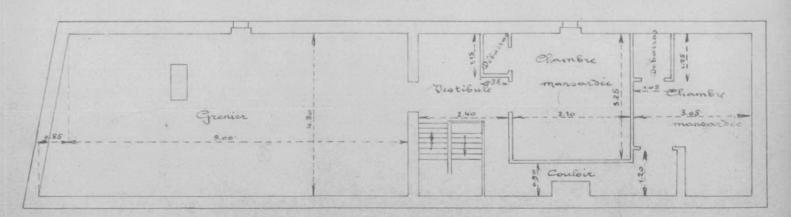
Flan du 19 Etage

Schelle: 0.01 pm.



Flan du zeme Etage

Schelle: 001 p.m.



Nº 3/0 COMPAGNIE DES CHEMINS DE FER DE L'EST SERVICE DE LA VOIE ET DES TRAVAUX I Florenty à Vitry le Bureau du Classement 2 º DIVISION Come de St Liger res Fortaines de Javoie De re renseignement re In Overy

COMPAGNIE

DES

CHEMINS DE FER

DE L'EST

SERVICE DE LA VOIE ET DES TRAVAUX

Bureau du Classement

2 · Division

N° 350

Eroyes Eroyes

The de vente d'un terroin par Mme Senve Mondre

, lungu

Vans Suite

A RECEIVES

Ou service central de la Foia

19

faulus of Renou, Paris - B 10083

COMPAGNIE

DES

CHEMINS DE FER

Nº 350



SERVICE DE LA VOIE ET DES TRAVAUX

faris à Mulhouse

Bureau du Classement

2 ° Division

1

The de vente de terrains par M. Driat

Milen

du servir central de la voie

COMPAGNIE

DES

CHEMINS DE FER

DE L'EST

SERVICE DE LA VOIE ET DES TRAVAUX

Bureau du Classement

2 · Division

N° 350

Eroyes



Ofre de vente d'un terrain par Mme Senve Mondre

below -

Jan Suite

ARCHIVES OU SCIVICE CENTRAL DE 19 POIN

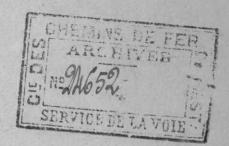
1925

MARIDE et RENOU, Paris - B 10083

COMPAGNIE

CHEMINS DE FER

Nº 350



SERVICE DE LA VOIE ET DES TRAVAUX

Bureau du Classement

2 · Division

du servir bentral de la Voie

1 1000



1 aris. 10 % whoril 1920.

L'Ingénieur en Chef de la Voie et des Travaux, à Honsieur OURY, Ferme de La Planche à St-Léger, près TROTES (Aube)

16323 kg

Ligne de Troyes à St-Florentin

Commune de St-léger

Réparation d'un ponceau sur le ruisseau des Fontaines de Savois.

Monsieur.

comme suite à votre lettre du 25 Mars 1925, relative au ponceau établi sur le ruisseau des Fontaines de Savoie, le long de la lipme de Troyes à St-Florentin, à proximité de la Ferme de La Planche j'ai l'honneur de vous faire connaître que ce ponceau a été construit par M. MUOT, propriétaire de la dite ferme, sur un terrain lui appartenant. Seul le chemin aboutissant à ce ponceau a été établi par l'Etat au moment de la construction de la ligne et ne paraît pas, d'après les documents que nous possédons, avoir été remis à M. MUOT, qui était seul intéressé.

Il n'y avait pas lieu de lui remettre le ponceau puisqu'il lui appartenait.

Dans ces conditions, la réparation de ce ponceau incombe exclusivement au nouveau propriétaire de la ferme de La Planche.

W,

Pour projet
Troyes, le 10 Avril 1925
L'Ingénieur Principal
Pour l'Ingenieur Principal

L'Ingénieur adjoint

ant granting?

COMPAGNIE DES CHEMINS DE FER DE L'EST

de St-Florentin à Vitry- Cne de St-Léger près -Demande de renseignements au sujetd'un chemin-

ETIN des Pièces communiquées

d'entrée A. 90.629 Nombre de pièces communiquées : D.5042/aq

Communiqué le 1 Avril 1925 à Monsieur l'Ingénieur princip

la 2º DIVISION - Il n'a pas été trouvé au Service Central de renseignements au sujet de la remise du chemin dont il s'agit soit à la

Commune, soit aux prepriétaires intéressés:

Prière de m'adresser un projet de répense;

Pr l'Ingénieur en Chef de la Voie: L'Insuedeur Cénéral

des Services Administratife

Retourné à Monsieur l'Ingénieur en Chef de la Voie et des Travaux. Le chemin en question ne paraît pas avoir été remis. Il figure bien dans le tableau indicatif des chemins ruraux à remettre à la Commune de St-Léger, (Pièce Monda du dossier de remise) sous la dési-gnation "Chemin latéral à droite du chemin de fer pour déblave des terres de la Ferme de la Planche; largeur 4m00 longueur: 126mm avec l'observation: "Ce chemin comporte une passerelle de 2m50 de lar-geur sur le ruisseau de Savois. " Les rampes seules sont empierrées". Mais il ne figure pas sur le procès-verbal de remise (pièce M5). Cependant, dans cette dernière pièce de notre dossier, il existe une note de 4 Juin 1886 de M. LUA, Chef de Section de la Construction qui entre autres, dit ceci: - "Je note ici, que le chemin latéral, qui "aboutit au P.N. piq.503h + 23m60, ne sert qu'à la ferme de la Planche "appartenant à M. HUOT et pourrait être supprimé. - Il y a une passe-"rellesur ce chemin latéral, pour traverser le ruisseau de Savoie, qui "a été construite par M. HUOT; or, le terrain sur lequel la rampe. "côte St-Florentin, de cette passerelle a été établie, n'a pas été "achetée; on devrait donc, à mon avis, remettre passerelle et chemin à "M. HUOT".

Cette remise ne parait pas avoir été régularisée puisqu'elle ne figure pas dans le dossier des chemins à remettre aux particuliers. D'ailleurs, il n'y avait pas lieu de remettre la passerelle

puisqu'elle avait été établie par M. HUOT, sur un terrain lui appar tenant.

Depuis la construction de la ligne, nous n'avons effectué aucune réparation à cette passerelle qui ne nous appartient pas.

Dans ces conditions, je serais d'avis de répondre à M. OURY,
par la lettre dont ci-joint le projet.

> Troyes, le 10 Avril 1925 L'Ingénieur Principal Pour l'Ingénieur Principat

L'Ingénieur adjoint

30 MARS 1925 = D 5042 ag-27 MARS 25 : 190.629 (CHIMINS DE FER SE L'EST Monsieur l'Ingénieur en chif de la Cu de chamins de fe de l'Est_ To his fermine d'une propriete lepartement à Madame Chedent, Listen de Di Gustare Hust, legel a vande à la c'é de l'Est lous de la de construction de la êque de 8º Florentin à Troys une parte des parolles 1: 99-40-102-103-104-105-106-67 An him dit " Fires du Chakan de le Stank; Commune de 3º Zoger. La tenaire oragé par le chemir de fre Militarble

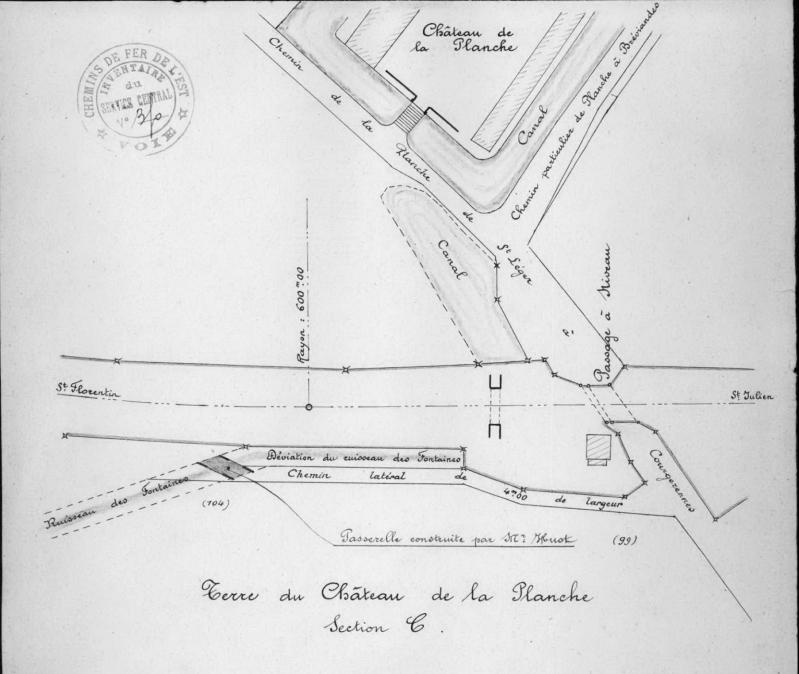
2 a showeld to a

a coupé cette proprieté et a oblige from y accider d'otable un demine latoral partant du chemin de St. Tøjer å Comprenes et aboutinant à la parelle 105 en traversant her un pouquem le ruineau des Fontains de Sarvier. In papiers de M? Hust ayant diyan pendant la guerre et le pouvan étant à réjair, Madame Chadeut elitimant savoir à qui appartent Le chemin -Je vor suais oblige en consignemen, Montius l'injuster en chef, de vouloi b'en faire voinfin l'acti de vente et de m'indique 1 ce chemin

Satisfuel a été rétrocédé à la Commune de s' Toger on à Montien Must.

Montiem Must.

Je rous pir d'agreer Montie l'injerieur Me l'experieur de me haite contidireton.



Le livere violet indique la limite des dépendances du Chemin de fer.

COMPAGNIE .

DES

CHEMINS DE FER

DE L'EST

SERVICE DE LA VOIE ET DES TRAVAUX

Bureau du Classement

e Division

350

Cautrey d'uistallations militaires

Decision ministerielle dy 1. 2. 1949

du revice Central de la Voie

dossur cl. station

25 Cessión de l'étude de el charpentier à l'établet APOHINES is sorpice estimal de la Poin 1924

July 1943 AN SETTICO CORLEGIO IN NOIS HEMINS DE FER DE L'EST

BULLETIN

de pièces communiquées

Service de la Voie et des Travaux

Bureau du Classement

Nº d'Entrée: A. 87. 131

Saint Florentin Elsines Te da S. I.M.B.Y.

Désignation State liquidaleur se de l'envoi. La sti (S.I. M.B.y).

Nombre de pièces :

Communiqué le 1 9 DEC 1924 192

à 2 · Division

Ou se trouve cette uline et en grooi peut elle crowd interester?

COMPAGNIE

CHEMINS DE FER

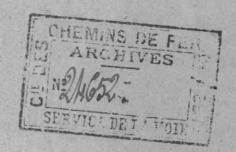
DE L'EST

SERVICE DE LA VOIE ET DES TRAVAUX

Bureau du Classement

e Division

N° 350



Rountly

Demande d'acquisition d'un terrains

hor sh



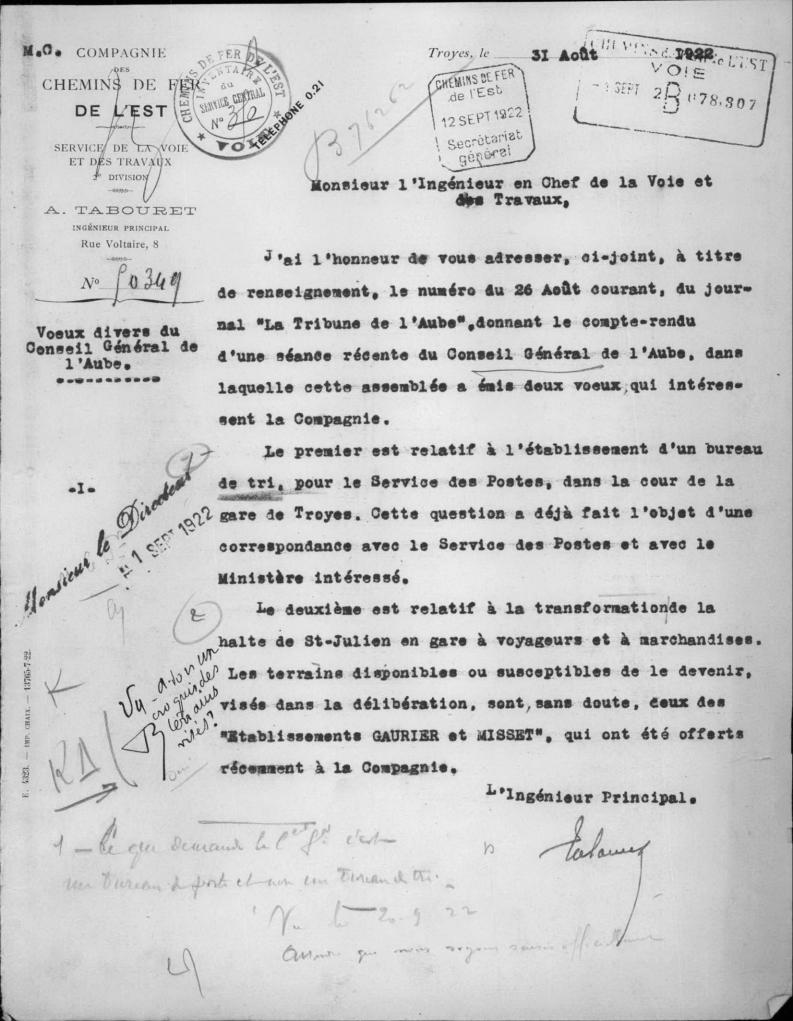
Ru Nationale 06° 173 x 175. ARCHIVES du scrvice Central de la Vois

par M. Rouling who very CHIVES o Contral to la Volu

973 350 Compagnie Chemins de fer Laris - Anthonse de l'Est. Service de la Voie et des Eravaux. Eroyes Bureau du Classement The revente d'immenbles par de Lenois

1913

97° 3/0 Compagnie Chemins de fer Del'Esk Service de la Poie et des Travaux Coroyes Bureau du Classement 2 " Division ôffre se vente de la propriété des Établit! Gaurier et Misset à st Julien



B.76262 DE FER DE Garis le - 8 Juiller 1922 10 70 20 350 x por monsime le Directeur -La société "Établissements Gaurier et Misset" Offre diventedela propriée des sont disposee à vendre la propriété, teine Hablinements ganner & misel a Wywhin en rose sur le plance joint dans bequelles. (mis Trayer) Ale a établi son entrepôt deboiset charbons nº 1976 R Cette propriété, d'une surface de 8 hicharis environ desservice par un ramordement. particilier est situé à 3 Kelemmon de. la garede brayes, sur le territorie de la Commune de St Julien - Che nous en 1 plan otherhe pour le prip de 1.300.000= Deewhon who-der 7 sont 2920. environ y compris les constructions et. le rauordement-L'utilisation duterrain ne pourrait que che enviagie que pour l'établissement d'une gare dis marchemoises que serant utilisee par les monstriels et ablis dans la parke Ind. Cot de le Ville de Troyes. or, en répunse à une prétition présentée en 1913, par les habitants de cette partiele. be Ville, en med o bearir la création d'une Jans le grartier hand de Groncels, In le and of at any let muiteder T. Pfet connaine par slepuche du 9 Och- 1913. les motifs pour ter gnels it vie pourais etre donne Inst Dans colle du 7 huil

à cette demande D'antie part, le Conseil General de l'une avait demenulé en 1920, l'établis. - Sement d'une halle à pragainte de la me alarge (reperce par me esvipblewdur leplan). Fac Decision de of hand 1920, le minibre for comaile que cette demande we pouvait the acmillie from le motifo donnés dans sudépiehe mins du 9. October 1913 . Lans us conditions , Jai l'honneur de proposura monoien lexueckein de seprendre que l'acquisition de la prepriété ne présente pour nous ancum interit

Compagnie

des Chemins de Ter

DE L'EST

Service de la Voie et des Travaux. Rote



pour Monvieur le Oirecteur de la Compagnie.

Offre de vente de la propriété des Etablissements GAURIER et MISSET, à St-Julien (près Troyes).

Nº 1976/K

l Dossier en communication.

Daccord R

La Société "Etablissements GAURIER & MISSET" est disposée à vendre la propriété, teintée en rose sur le plan ci-joint, dans laquelle elle a établi son entrepôt de bois et charbons.

Cette propriété, d'une surface de 8 hectares environ, desservie par un raccordement particulier est située à 3 kilomètres environ de la gare de Troyes, sur le territoire de la Commune de St-Julien. On en demande 1.300.000f environ y compris les constructions et le raccordement.

L'utilisation du terrain ne pourrait être envisagée que pour l'établissement d'une gare des marchandises qui serait utilisée par les industriels établis dans la partie sud-est de la Ville de Troyes.

Or, en réponse à une pétition présentée en 1913, par les habitants de cette partie de la Ville, en vue d'obtenir la création d'une gare pour les voyageurs et les marchandises dans le quartier haut du faubourg Croncels, M. le Ministre des Travaux Publics a fait connaître par dépêche du 9 Octobre 1913 les motifs pour lesquels il ne pouvait être donné suite à cette demande.

D'autre part, le Conseil Général de l'Aube avait demandé en 1920, l'établissement d'une halte à proximité de la rue Alarge (repérée par une croix bleue sur le plan). Par décision ci-jointe du 7 Août 1920, le Ministre a fait connaître que cette demande ne pouvait être accueillie pour les motifs donnés dans sa dépêche du 9 Octobre 1913.

J'ai l'honneur de proposer à Monsieur le Directeur de répondre que l'acquisition de la propriété ne présente, pour nous, aucun intérêt.

The one was how do have a first a sente, pour de réponde sente, pour de rous d

GHEMINS DE FER de l'Est 10 JUIL 1927 Secrétariat général PARIS. 1e 8 Juillet 1922.

Punganiour on Chaftela Vicardas Cracatas
CHEMINS DE FER

de l'Est

V

He apil part for the withere b domer n'est par out
mais je n'iniste par hunter de 1916 de doffer CHEMINS DE FER de l'Est 15 山鄉 1929 Secretarist general CHEMINS DE FER de l'Est 15 JUIL 1922 Secretariat générai paramateuris

M.C. COMPAGNIE CHEMINS DE FER Monsieur l'Ingénieur en Chef de la Voie et INGÉNIEUR PRINCIPAL Rue Voltaire, 8 La Société des Etablissements GAURIER et MISSET, dont les docks sont desservis par un raccordement particulier, établi à l'extrémité du quai militaire de Croncels, va réduire considérablement ses affaires et serait même disposée à vendre son installation en tout ou en partie. Elle a donné à cet effet à M. SUGNENOT, négociant en immeubles, un pouvoir officiel, valable jusqu'au IO Juillet pour la vente de la propriété teintée en rose sur le plan ci-joint. M. SUGUENOT vient de faire une démarche auprès de moi pour offrir à la Compagnie les terrains (environ 8 hectares les bâtiments construits dessus et les voies et appareils constituant le raccordement .- J'ai déclaré à M. SUGUENOT, qu'à mon avis, cette proposition ne présentait aucun intérêt pour la Compagnie, néanmoins je lui ai demandé à quel prix la Société consentirait la cession complète de son installation; il m'a alors fixé le chiffre de I.300.000 frs. La dispasition de la Société des Etablissements GAURIER et MISSET qui s'occupait plus spécialement du commerce des charbons, serait regrettable pour la Compagnie, et rendrait plus fort le trafic qui se fait actuel-

113 98248

lement

lement dans la cour des houilles, trafie qui a notablement diminué depuis la construction du raccordement de la Société * précitée et de celui de la Teinturerie CLEMENT MAROT .-

M. GILLIER, gros industriel à Troyes, ayant l'intention également de demander un raccordement au Kil: 167, 40, sur les voies Sud, établies entre Troyes et St-Julien, suivies par les trains des lignes 45 et 56, et d'autres Industriels projetant de raccorder leur usine avec les voies constituant le raccordement CLEMENT MAROT, on peut espèrer que les installations actuelles de la cour des Marots seront encore suffisantes pendant longtemps. M. PERRET, Inspecteur Principal, estime avec moi qu'en tous cas, la propriété à vendre est beaucoup trop éloignée pour qu'il soit possible d'envisager son utilisation pour l'établissement d'une gare à marchandises à affecter aux Industriels de Troyes, établis à la partie Sud-Est de la Ville,

En Avril 1913, le Maire de la Ville de Troyes, a bien transmis à la Compagnie une pétition des habitants de cette partie de la Ville, demandant l'établissement d'une gare à voyageurs et à marchandises dans le quartier du haut du Faubourg Croncels, à proximité du quai militaire. Une dépêche ministérielle du 9 Octobre 1913 a donné les motifs qui ne permettaient pas d'y donner suite.

Dans sa méance du 4 Mai 1920, le Conseil Général de l'Aube a demandé la création d'une station à proximité de la rue Alarge, qui est repérée par une croix bleue sur le plan ci-joint. - Cette nouvelle demande a été rejetée par une autre décision ministérielle en date du 7 Boût 1920, qui rappelle les motifs du refus indiqués dans la décision du 9 Octobre 1913.

Aucun élément nouveau ne permettrait de justifier la création d'une gare dans la propriété qui nous est offerte.

En conséquence, j'ai l'honneur de vous proposer de faire connaître à M. SUGUENOT que la Compagnie n'accepte pas la proposition qu'il lui a faite.

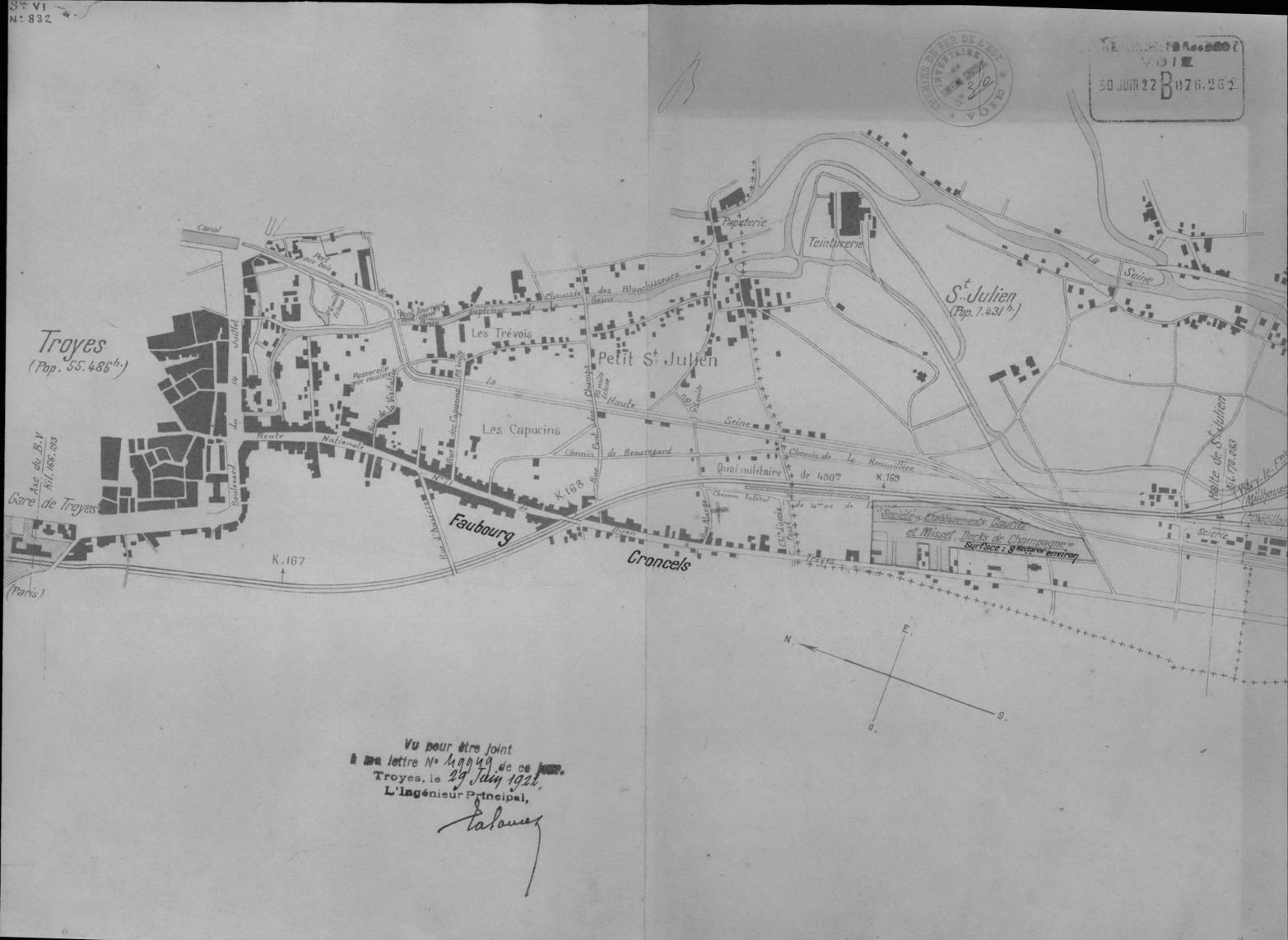
L'Ingénieur Principal

Ketourne à monsieur Cabount Vous pouses faire connaître à Mr. Auguenot que nous me sommes pas amateurs. Paris, le 17 Juillet 1922. L'Ingénieur en Chefit Voie 125 Travaus

et cetown or an fer bal

Lavaren a Monsieur l'Ingénieur en Chef de la Voie Exavaren, aprèt avoir avité M. Surgueurt du

G. herry



90° 3/0 15 No 965. Compagnie Chemins de fer de l'Est. Jens à Châlons Service de la Voie et des Cravaux. Eroyes Preize Bureaudu Classement. 2 " Division. Mise en Vente de terraig aux abords du Dépot M. C. COMPAGNIE CHEMIN'S DE FER DE L'EST

> SERVICE DE LA VOIE ET DES TRAVAUX 2e DIVISION

A. TABOURET INGÉNIEUR PRINCIPAL Rue Voltaire, 8

Terrain à vendre aux abords du Dépôt de Preize.

3121110 16JUM22 Nº 82966 Troyes, le 10 JUIN 22

9 Juin

énieur en Chef de la Voie et des Travaux,

J'ai l'honneur de vous transmettre ci-jointe une distributed lettre avec croquis de M. DRIAT, Marchand de bians à Troyes, me confirmant ce qu'il m'a dit dans une visite qu'il m'a faite ce matin pour m'informer du lotissement et de la mise en vente prochaine de terrains situés aux abords du Dépôt de Troyes-Preize, entre les maisons des Chef et Sous-Chefs de dépôt et la propriété des Etablissement's de Gésincourt.

Je vous adresse ci-joint unextrait du plan du raccordement de Gésincourt, indiquant par une teinte violette, les terrains à vendre. La parcelle hachurée en rouge est déjà vendue.

La Société de Gésincourt aurait, d'après M. DRIAT, l'intention d'acheter le lot N° I pour y construire un grand hangar à la limite du terragio affecté aux maisons des Chef et sous-Chefs. - Dans ce cas, la vue arrière des dites maisons se trouverait bien masquée et le terrain affecté à leurs jardins se trouverait bien encaissé

Il semble que pour éviter ces inconvénients, il pourrait y avoir intérêt à acquérir ce lot. L'Ingénieur Principal.

m. Eabourel

Mantquells constains enlance la mariers de l'hue, etpur quelle durée? Hue sentle que (. h' nous unes decidrois a acheter, regni parail per grobable, gepréférerais achetr la jone ABLD.

a-therin

Retourné à monsieur l'Ingénieur en Chef de la Voie et des Travaux, en lui faisant connaître que la maison de La Chapelle-St-Luc, où sont logés deux sous-Chefs de dépôt, a été louée par le Service della Traction par bail d'une durée de 15 ans, à partir du ler Juillet 1913. La location a donc encore 6 ans à courir.

La propriété indiquée, en rouge sur le plan ci-joint, appartient

à M. l'Abbé St-ANGE BODIE, curé de Villemaur s/Vanne (Aube). On peut supposer qu'à l'expiration du bail, le propriétaire ne refusera pas de continuer la location, en augmentant le prix du loyer.

Peut être qu'enraison des 6 années qui restent encore à courir pendant lesquelles le propriétaire ne touchera qu'un revenu relativement faible, ce dernier consentirait à céder son immeuble.

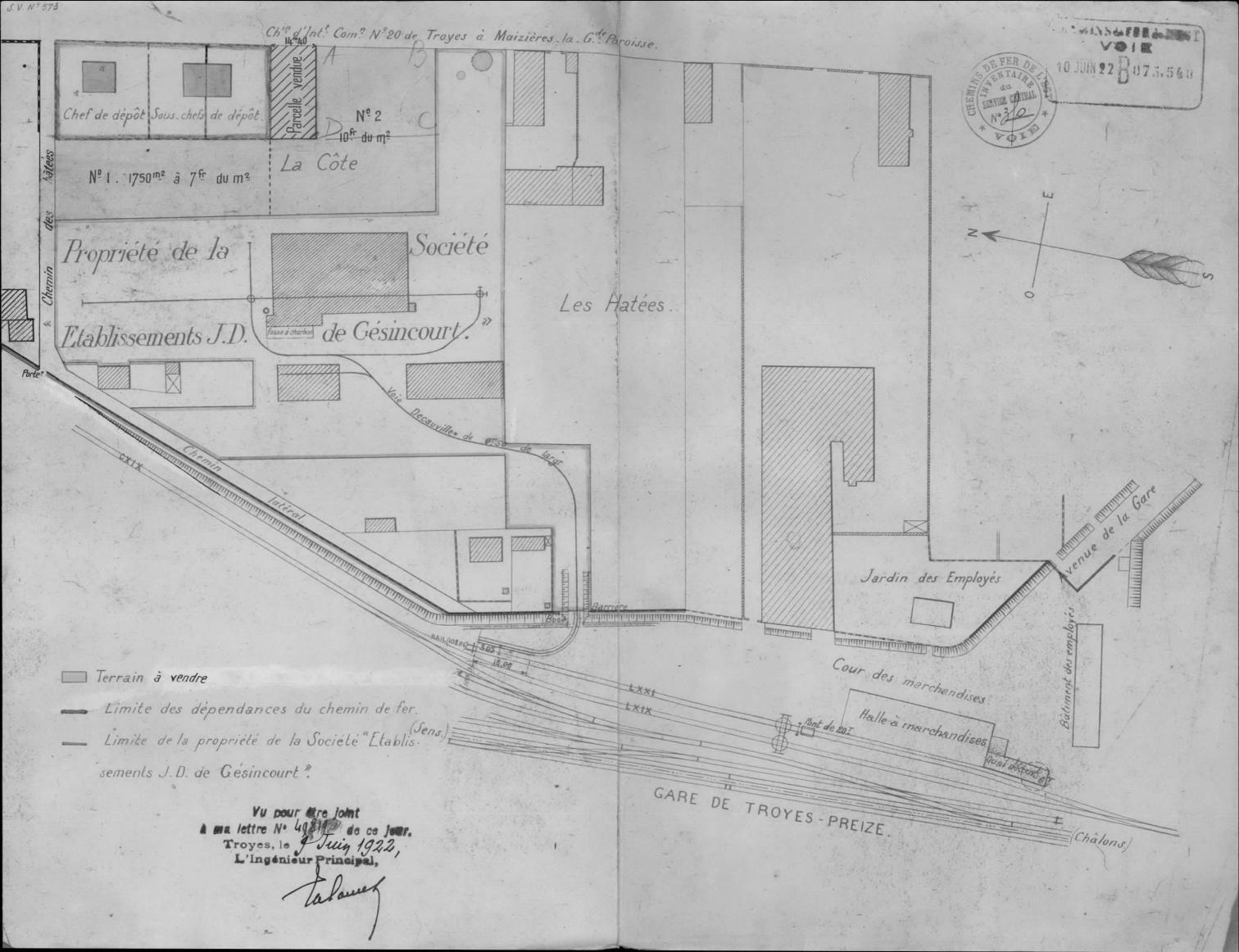
Il semble dans ces conditions qu'il n'y a pas lieu de donner suite à la proposition de M. DRIAT.

> Troyes, le I6 Juin 1922 L'Ingénieur Principal.

tournes par amatours. 17.6.26

Retourné à Monsieur l'Ingénieur en Chef de la Voie et des Travaux, après avoir informé berbalement M. DRIAT, aujourd'hui que nous ne sommes pas amateurs.

> Troyes, le 19 Juin 1922 L'Ingénieur Principal.



Of Sout en retour letter 4 9 819 ou) g C' de M. Cabouret relative à des terrains à vouvre pris du Dépot de Preize 1996/ New fromt de vue de se place h. barbouret, l'agquireteure un suisente this ceretariement accour interest Le terrain un guestron ne trait estale que si l'au suverant y envisages la construct un D'une mais en from & s/chefs car a Croyes are wan serious tougueres an unimum Telef et 4 1/chefs, ce my a de lagements aggrantment à la 6 " que peur un elief de . 21/ches Je vous laire le soie d'examiner si la construct une d'une belle maison hut the envisage a of lux une moin bren celiane d fractant I've convent & actuter

Le terrain sugue le sur li. Ea Louret -Le dois dere expendant gu'actuellement cette maisan he Serant Tras utile, car words avey love from Ps/ches une maison à fu lue qui se transve à 150 en du défioit c'ut a deu dans des conditions aum Javorables que ne le serant em mais un court unte Lew & terrain on question Juguore espendant ti la locateur faite Traw wour est on mon hisceptible de dever longtenin - Vion peut privoir quelle tera face lement Lino longie l'achat du terrous he primitivait fras grand intérel Votre devans comarade

RENÉ DRIAT * \$ 5 9

ACHATS, VENTES & ÉCHANGES DE PROPRIÉTÉS

EXPERT PRÈS LES TRIBUNAUX

TROY

TÉLÉPHONE Nº 2-76

RUE DE PARIS - 3.

LE 8 Juin 1922

A Monsieur le Directeur de la l'i de

9 JUIN 22 3 2 2 6 6 3 2 2 6 6 Mominu le Directeur

J'ai l'honneur de vous faire commente que je vais procéde au lotinement d'un tenain, vitué voute de Miny, appartenant à M. M. livis et Pourant, legend est contigue au terrain appartenant à votre c'a sur legerel est édifie des maisons servant d'ha. litation à vos chefs et sous-chefs, au levant, au conchant les atéliers de gisin court, au nord, l'hemin des Rotondes.

Ci-joint un plan, approximatif indiquant le ouprespècie et le prix.

an car in a tenain serait resceptible de vous convenir espir d'aiter une promis cuité ginente, lors qui l'eser venole, toit à M. de fésimeout, pour agrandie ven usine, soit à plusieur tetits propriétaires on ouviers; j. mes d'en auducair de vouloir bien me donner une réponse dans le huitaire de ce jour. L'assé a délai, le prisente offre sua mulle.

Dans l'attent de vous lie; je vous pri de cione à mes meilleurs sentiments.

Luis

Eiansmir à Mr. Cabourt, Tryinin à le l'é un Voltaine avec price de faire ruire.

	Retouch	ch comic des	SERVICE CONTA
	4. 1750 me. a 72 ou ms.	m de het de Jehob appenten and i to	Miny.
is in count	7 26 26	Mairon	3
tif de tenains lier de Sirvi		Pariele.	74.40
2 2006 Stan ayuwrimatif	57.60 10t ou mit		Route

- 19. Durch. 3 Rue de Paris : benzos, Brilligh. 2.75. -

FÉDÉRATION

des

SOCIÉTÉS

Agréées du Ministre de la Guerre

Arrondissements d'Auxerre Avallon et Joigny

Siège social : AUXERRE



OBJET :

Le Président de la Fédération des Sociétés agréées du Ministre de la Guerre, (arrondissements d'Auxerre, Avallon et Joigny),

A Monsieur

Bomilly of Janie Offer de vente d'inimentes Mar M. M. Robert d Le Bee Domanie de la Sellion) Service Control to 19 This 1922. 1923

100

COMPAGNIE DES CHEMINS DE FER

SERVICE DE LA VOIE ET DES TRA

1. SECTION 19 SEPT 23

1. SECTION 19 SEPT 23

Dear Mansieur Et Judinim France

I homew de vous trammette from la sutte que vous juojeres utile l'aumonce d'ime vente de blue maisons de trois et quatre pieces qui ama lien à Romilly le 8 Octobre Ces deux maisons font partie de la serie que M' le Mu de levis Mirepois se propose de construire an lien dit "Le Champ Charton ton septembre 1922, je vous ai atrené, avec le plan & lotissement, les berins des différents types de ces constructions Les deux maisons correspondent amy 400 1 et 8 du plus général et aux types 4:3 Les pring de vente indignés in 1923 etosient de 32 ovor pour le type 4 3 et 36.000 from le type M.4. Le Chef thecters

EST - MOD. 1166

Fransnis à Monsieur l'orgénieur en Chef de la Voie et des fravais en le priant de voudoit bieix me donner ses vistructions. Par votre lettre no 12300 St da 13. Octobre 1922 vous avez repondu a M. M. Robert et le Bec, directeur du domaine de Sellières que la Compagnie n'était pas aequereux de ces maisons, mais qu'elle était disposée à en facilités l'acquisition à ceux de ses agents que le desvieraient. Grorges, le 22 Septembre 1923.



Etude de Me COURJEAN Notaire à Romilly sur STREET

DEUX MAISONS NEUVES EVEC JARDIN

ENTIREMENT TERMINES ET CLOTUREES

Sises à Romilly sur Seine Lieudit le Champ Chardon Portinité du Camp d'Aviation et des Ateliers de la Cie de L'Est Appartenant à Monsieur le Duc de LEVIS MIRRPOIS

A VENDER PAR ADJUDIC TION VOLONTAIRE

Le Lundi & OUTOBRE 1923 à 14 Heures A fomilly our leine en la salle de l'Hotel de Vièle Par le ministère de M° COURJEAN Botsire DESIGNATION

Ient. Une maison comprenent / Une salle commune avec évier et pompe et deux pièces Grenier au dessus, cave sous partie de la maison suanderie et cabinets d'aisances attenant au mond Jardin au levant

Contenance y compris l'emplacement des batiments : 50metres corrés

Zent. Une autre haison comprenant:

Grenier au dossus cave sous partie de la maison

Juanderie et cabinets d'aisances attenant au midi

Jardin au levent

Contempnee y compris l'emplacement des batiments : 400 metres carrés

Cos coquettes maisons édifiées par Monsieur le Duc de ERVIS MIRE OIS sur un vaste terrain découvert et dégagé, sis à proximité du Comp d'Avistion de la Balle Idée, des Ateliers de la Compagnie des Chemins de For de l'Est et de Ra Cité, à portée de nombreuses et importantes voies de communis tion, forment le commencement d'une série de constructions qui sere continuée.

le soin et le goût avec q lequel elles ont été décorées, le groupement des commodités, ces betiment, aux prix aventageux auxquels elles sont offertes ne peuvent manquer d'attirer ceux qui cherchent des logis s'ins et agrés-bles.

Le plan d'aménagement de la totalité du terrain et d'exécution des constructions est déposé à Romilly sur leine venue du chateau luméro à à l'Etude de le COURJE N Notaire à nomilly ou les amateurs purront le consulter.

SITER. S'Y ADRES DE EGALEMENT POUR LES CONDITIONS DE LA VENTE RY POUR VI6

Ne sorausta

E SERVICE CENTRAL

(Compagnie des Chemins de Ter 12ote pour Monsieur le Directeur de la Compagnie. Service de la Poie et des Travaux. B (SERVICE CLATEAL) 11 OCT 1922 Secretariat generai Par une lettre en date du 4 Septembre, M.M. ROBERT et LE BEC, Directeurs du Domaine de Sellie-ROMILLY. res à Romilly, ont fait connaître à mon Service local qu'ils font construire en face des Ateliere Maisons construites de Romilly pour le compte de M. le Duc de Lévis-Exrepoix des maisons d'habitation qu'ils offrent sur le domaine de Sellières. de vendre à la Compagnie. Les prix de vente de ces maisons, compris terrains, alimentation en eau et évacuation des eaux usées, s'élèveraient à 30,500f par pavillon de 3 pièces, 35,000f par pavillon de 4 pièces et - 1 dossier -50,000f par pavillon de 5 pièces. Ces prix sont sensiblement plus élevés que ceux des logements que nous construisons et qui ressortent d'après les dernières adjudications à 6.000f ou 6.500f par pièce, en y comprenent les dépenses d'acqui-sition de terrains, alimentation en eau, évacua-tion des eaux. Les logements du domaine de Selliè-res présentent, il est yrai, l'avantage d'avoir l'eau sur l'évier et une buanderie per logement. our foulter of her and un daching in a ser warm merche Dans des conditions, J'ai l'honheur de proposer à Monsieur le Directeur de faire répondre aux a ajouter our la ispanse directeurs du domaine de Sellières que nous ne sommes pas acquéreurs de leurs immeubles. Pulmul Rumul Paris, le 9 Octobre 1922. L'Ingénieur on Chef de la Voie et des Travans a Heerry

per ROMILLY-SUR-SEINE (Aube)

L'ROBERT & G. LE BEC, Directeurs

EXPLOITATIONS FORESTIERES

Bois de Mines et d'Industrie

FABRIOUE D'AGGLOMERES

SABLES ET GRAVIERS LAVÉS

Adresse Télégraphique:

LEVIMIRSEL - PARIS

Téléphone BERGERE 46-72

NOTA: _Toute la correspondance doit être adressée à PARIS.

Monsieur,

Septembre

Chef de Section de la Cie de 1'Est

Po Mensieur

ROMILLY-S/-SEINE

DAVID

(Aube)

Suivant votre demande, nous avons l'avantage de vous remettre ci-joint :

10/ plan d'ensemble du lotissement du lieu dit "Le Champ Chardon" que nous vous avons fait visiter:

2º/ 3 plans de détail des types différents de pavillons que nous devons édifier sur ce lotissement:

3º/ devis descriptif pour les trois types.

Comme convenu et suivant votre désir, nous n'avons entrepris aucune démarche, n'avons pris aucun engagement avec les acheteurs qui se présentent, avant de vous soumettre nos propositions qui sont les suivantes :

1º/ Pavillon de 3 pièces (type nº 3 bis du plan) .-Ce pavillon figure sur le plan du lotissement, soit isolé, soit jumelé (voir s/le dit plan la surface de terrain attenant à chaque pavillon) Prix moyen du pavillon compris terrain, clôture et viabilité TRENTE MILLE CINQ CENT FRANCS! (30.500).

2º/ Pavillon de 4 pièces (type nº 4 bis du plan) .-Ce pavillon figure sur le plan du lotissement, soit isolé, soit jumelé (voir s/le dit plan la surface de terrain attenant à chaque pavillon) Pris moyen du pavillon, compris terrain, clôture et viabilité TRENTE CINQ MILLE FRANCS (35.000).

3º/ Pavillon de 5 pièces (type nº 5 bis du plan) .-Ce pavillon figure sur le plan du lotissement jumelé avec un pavillon semblable.

Prix moyen du pavillon, compris terrain, clôture et viabilité QUARANTE MILLE FRANCS (40.000).

Observations .- Les prix ci-dessus ont été établis pour la réalisation de la totalité des pavillons à édifier sur le lotissement.

Il est entendu que les types de pavillons indiqués comme devant être construits sur le dit plan, peuvent être modifiés en tant que numéro ou genre de type, mais sans changement dans le plan initial de chacun de ces types.

Toutefois, si la Cie de l'Est voulait apporter une modification quelconque, une nouvelle étude serait à faire,

Nous allons édifier dès maintenant trois modèles types différents.

Nous nous permettons de venir vous demander de soumettre à la Cie de l'Est notre projet et lui demander de bien vouloir nous donner une réponse le plus tôt possible, car nous recevons journellement des demandes d'achat de pavillons par les habitants et industriels de Romilly.

Il s'ensuivrait donc pour nous un retard et perte préjudiciables si la Cie de l'Est devait tarder à prendre une décision.

Il y a lieu, pour l'examen des prix ci-dessus et leur comparaison avec ceux des constructions déjà édifiées par la Cie, de mettre en parallèle :

1º/ le type de pavillon qui fait une propriété unique;

2º/ les matériaux de mise en oeuvre;

30/ la surface du terrain, ainsi que son emplacement;

4º/ la viabilité et la clôture qui sont comprises dans chacun des prix; 50/ la construction suivant les règlements d'hygiène et les dimensions des pièces.

Nous comotons sur votre bonne obligeance pour nous tenir au courant des décisions qui seront prises par la Cie et que nous communiquerons à lir. le Duc de IEVIS-MIREPOIX.

Veuillez agréer, Monsieur, nos bien sincères salutations.

Les Leux Directeurs.

4. Lit sute

DOMAINE DE SELLIÈRES

De Levis Mirepoix. Proprietaire

Léon Robert

DIRECTEUR

TEL BERGERE 46-72

29, rue de Turadis

Gaz

Juillet 1920.

SERVICE CALAAL SERVICE CALAAAC SERVICE CALAAC SERVI

12300^{SG}

-ROMILLY-s-SEINE-Motisons construifes sur le Domai-Me de SELLIERES. Messieurs,

En réponse à votre lettre du 4 Septembre dernier, j'ai l'honneur de vous faire con haître que la Compagnie de l'EST n'est pas acquéreur des maisons du Domaine de SELLIE-RES.

Elle est disposée à faciliter l'acquisition de ces maisons à ceux de ses agents qui le désireraient.

Veuillez agréer. Messieurs l'assurance de ma considération distinguée.

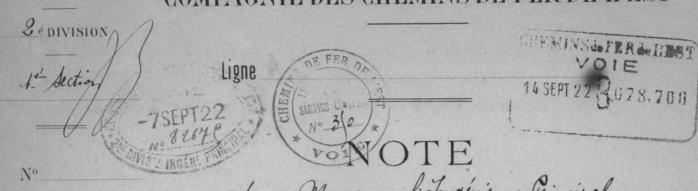
Methicurs Robert et Le Bec Directeurs du Domaine des Sellières

Medelline Romandet III PEC Directeurs du Domaine de

Shormly / Scine 871.206 Paris, le 180 Nobre 19 h Domanie de Idhina 12306 Gom aine de Gellier, 29 me de Garadis

Panis (XC) On repormo a la lettre que vo ary bien wooder adverse a d. Davide del reft deman, I'ai l'homent de uns faire comaite que tote O'delet Re re furt enmount laquester de mais en da maine de Gellier, le type de us maisons dans different da type whin you est a depte four ness att et he per clant plus chert que cun par consignent plus Entefor mono jusiono despois à fai liter à con l'aguistic des marions fai bes agustes didas uno reavy in certain wom he de demando l'achet inament As whe personnel, one son dry his ex aring de Parid It home enviragion la continuin à adopter. Verrelly agrice the Copie de sente a son hans un du 13 mft denier d'une note rous hum cir de gl.

COMPAGNIE DES CHEMINS DE FER DE L'EST



four Monsieur & Ingénieur Principal.

EST - MOD. 1102 double Romilly spine.

Grejet de construction 16 92 maisons M. Le Levis - Mirepoise

4 olessins.
1 devis estimatif.

7 ms

A contrait deplim

Y'ai l'horneur de vous adresser les renseignements et desins qui m'ont été remis par un représentant de M. le Levis Mirepris et relatifs à un projet de construction de 92 maisons I' habitation sams un serrain situé en face des ateliers de Romilly, an And de la Route Mationale 4º19 de Paris à Bûle.

Dans son somaine de Sellières prés de Romilly, M. de l'évis-Mirepoir a inshallé une fabrique à capquonères de dons types, afin d'utiliser les matérieux: Sable et gravier, opir existent en grande grantité duns sa propriété.

Le but de cette entreprise de construction de maisons est D'assurer l'écoulement des anjoplomères, de les faire comaître, le

manière à intensifier si possible, la fubrication.

toutes les maisons projeteis seront à ventre ; la priorité est bornée à la Compagne pour le les où cette affaire l'intéressait. Je joins aux remeignements et denin insignés ci-desses, un extrait de plan à 1/2000 situant le lotissement de M. de Levis -Mirepoise. Romilly, le 6 Aytembre 1922.

I Se chef de Section pp

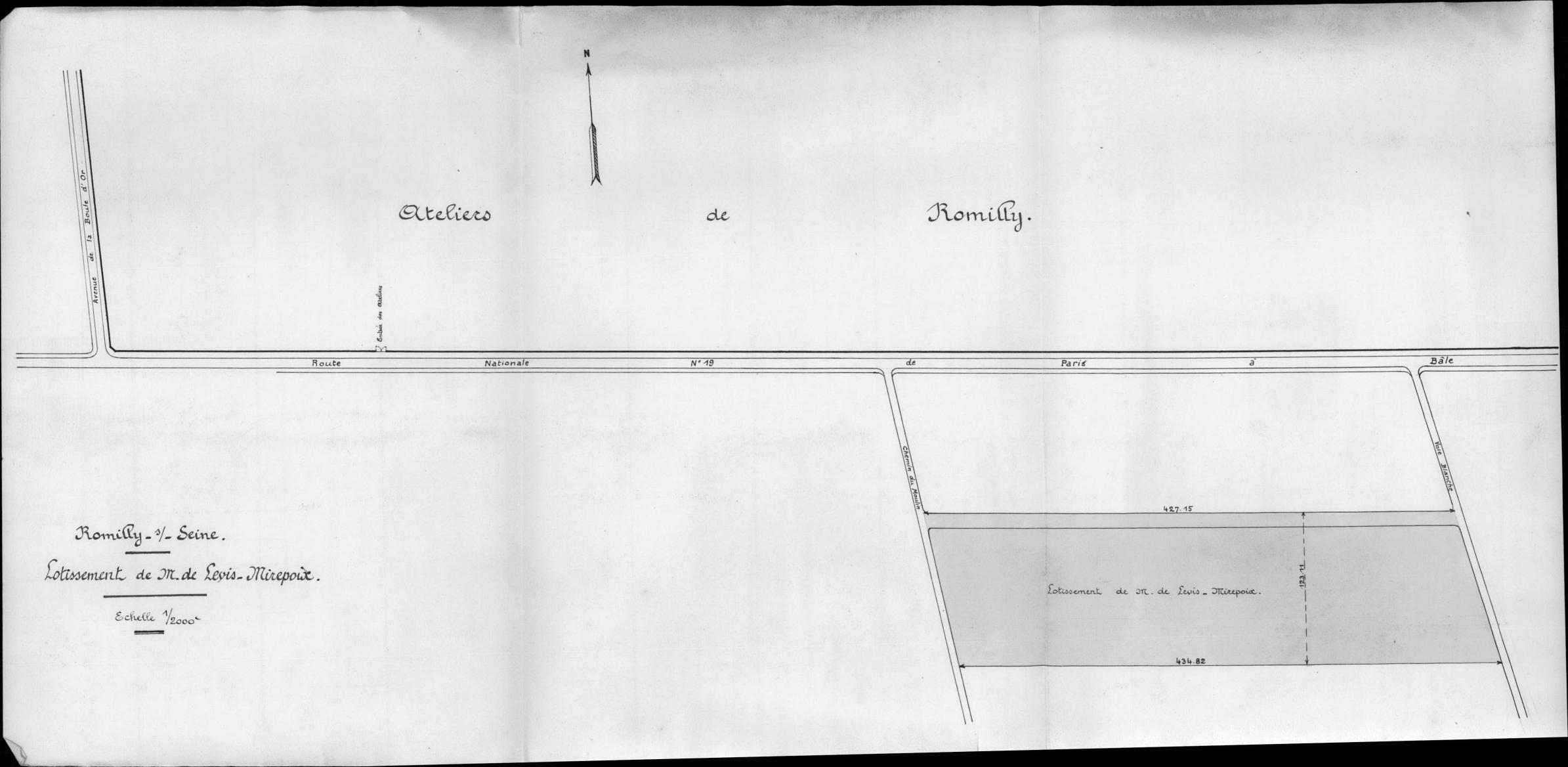
J. S. Las prix approximatifs ofin

m'avaient été insignes officiensement avant l'établissement du devis étaient bien inférieurs à ceux qui figuent sur la lettre ai jointe.

Fransmis .

Ton

Fransmis à Monsieur l'Engénieur en chef dela Voie et des Eraramo à Soutes fins utiles. A première rue les pris indiqués drans la lettre du 4 Septembre, ci jointe, de M.M. Robert et Le Bee, paraissent élevés. Ces Messeurs, qui attendent la décision de la Compagnie au sujet de l'acquisition irentuelle de Aout au partie du lotissement, désérent être fixes le plus lot possible. Frages, le 13 deptembre 1922, talowed



TALVOROFER delimer VOIE

Projet d'habitations de Monsieur de LEVIS-MIMEPOIX a Romilly -e/Seine, au lieu dit " Le Champ Chardon !

HOUGUENADE Architecte D.P.L.G. -698 don't 1/22

Devis descriptif des traveux de maconneria

SERVICE CI 8. Rue Thimonnier, 8 Pavillon type 4 bis= détail d'un 1/3 pavillon.

rouilles.

Il sera fait les rouilles en déblai pour cave & rosse d'aigance, sinsi que celles en rigole pour les diverses fondations de la construction suivant indications portées eur les plans.

Les terres seront laissées sur place à proximité des rouilles.

Magonneries

Caves: Les rigoles seront remplies en beton de gros

gravillon & mortier n° 2 de chaux de Berres.

Les murs de cave à losse d'aisance seront montés en moellons d'agglomérés pleins de 0.12/0.30/0.40 sur 0.40 d'épaisseur avec mortier de chaux de Berres, jusqu'au niveau du sol extérieur; le surplus, ainsi que dans les parties en terre-plein, jusqu'au plancher baut, en 0.20 d'épaissour avec tous soupiraux ou barbacannes d'après pla-ne, avec linteaux en ciment armé.

Dans la rosse disisance, au sol, beton sur toute sa suriace a enduit de ciment Portland I sur radior, murs & plafond avec gornes dans tous les angles; cuvette régle-

-mentaire.

Les manches de la descente de caves seront en beten de gravillon & ciment de Portland I avec enduit en ciment

de Portland I, les arêtes seront arrondies.

Au desens de la losse à du couloir de descente à la cave, pour recevoir le mur de la façade latérale, linteau en ciment armé avec armature en acier rond de force néces--saire.

Le plancher hant de la cave & fosse d'alsance sera en ciment armé avec poutrelle ou renforcement des armatures sous la cloison séparative des deux chambres à rez-de-chaug--sés.

Tous les murs de lagade ou de refend en dessous du plancher bas du rez-de-chaussée & au même niveau pour l'ensemble de la construction, seront coupés par une couche isciante composée d'une plaque d'asphalte souple d'environ p m/m d'épaisseur fournie à posés par l'entre--preneur.

Elevation: Las dura en elevation cotés 0.30 de lar--geur en plan, seront montés en moellons d'agglomérés creux de 0.20/0.00/0.20 a mortier de chaux de Beilee.

Les raccords pour rampant des combles ainsique ceux pour les planchers bas à haut du rez-de-chaussée entre les solives en bois, seront faits sur place à l'aide de confra--ges remplis de beton de ciment.

Les linteaux au desque de toutes les baies seront en ciment armé, y compris célui au deseus des 2 portes inté-

-rieures dans la bloison cotée 0.12.



Il eet prévu des mosllons de modèles speciaux pour les angles à d'autres avec fouillures nour les bâtis des portes à l'entres; les calreutrements à l'extérieur seront faite en mortier do chaux.

Les mure extérieurs ou intérieurs cotés 0.12 d'épateseur en plan seront en moellons d'agglomérés pleins de 0.12/0.20/0.40 & mortier de chaux de Beiles.

Les cloisons cotése 0.08 d'épaiseeur seront en carreaux de plâtre dans l'intérieur proprement dit du logement & en briques creuses pour la buanderie & le capinet, avec four-niture & pose des tendeurs nécessaires.

Les conduits de l'umée seront en boisseaux Gourlier de 0.17/0.19 ou de section équivalente à de 0.03 d'épais-seur; ils partiront à 0.60 environ du sol pour les 2 pièces avec cheminées, et au platond du rez-de-chaussée pour la se chambre, la salle commune à la buanderie; pour ces 3 conduits, fourniture à poss d'une manchette en tôle avec tampon.

Il esta prévu la pose des 3 cheminées compris foyer à tous raccordements nécessaires, alusique 2 ventouses

d'amenée d'air froid.

Les 2 cheminées complètes seront fournies par un epécialists.

Collres en pan coupé en carreaux de plâtre au deseus des dites.

Dans le grenier à hore combles, sur les conduits de fumée, enduit de recouvrement en plâtre au sas avec bandeau.

fourniture à pose de cinq mitrons de 0.18. Tous les hourdis nécessaires d'isclement des bois seront faits.

Sur les mure à cloisons des quatre pièces de l'habi-tation, il sera fait des anduits en plâtre au sas; de
même, dans le réduit sous l'escalier du grenier; les
plaronde seront en plâtre sur latis eapin clouée sur
solives en bois; plarond raspant sous escalier du granier.

Aucune gorge.

Trous a scellements des pattes pour toutes les portes à croisées ainsi que bâtis à huisseries, de même pour l'escalier en échalle de mennier.

four les à chambres sur lagade postérieure, les lamba -bourdes seront soellées directement sur le plancher en ciment armé à, pour la pièce sur lagade principale y compris le dessous de l'escalier, aur murete en moellons d'agglomérée.

Dens la eslle commune, au col, forme en gros gravil--lon à beton, avec carrelage en carreaux de Pont-St.-Maxen--co, de 0.14 x 0.14, eur ciment I.

Fourniture d'un évier en grès émaille de 0.40 x 0.50 & pose sur 3 consoles en lez.

Au dessue de l'évier & du fourneau de cuisine, sur 2 faces, trois range de carreaux de fafence blance de 0.15 x 0.15.

Dans la buanderie, auvent, ombinet, descente de cave, pas de platond, les chevrons restant apparents; sur les murs ou cloisons, les joints lissés en montant & pas d'en-

2

-duits en plâtre; en soubassement, par le bas de tous les murs & cloisons, enduit en ciment de Portland I de 0.60 de hauteur.

Au sol, dallage en beton de gravillon & ciment de Portland I de 0.10 d'épaisseur avec pentes pour écoule-

-ment des eaux à enduit en ciment de Fortland.

Marches en beton avec anduit ditéavec arêtes arron--dies, aussi blen vers le jardin que pour l'entrée dans la salle commune.

Dalle mobile en ciment armé pour accès à la losse

d'aiqance.

Dans le cabinet, siège à la turque en ciment.
Dans le grenier, en dehore des murs à conduite de fumée, il n'y a rien à prévoir, le sol étant constitué par un plancher en bois; pas d'enduit en plâtre sur murs ni dans l'escalier y accèdant.
Ravalement

A l'estérieur, les joints des mosllons seront lissés en montant, de même dans la buanderie, l'auvent, le cabina & la descente de cave où il ne sera fait aucun enduit en plâtre sur les murs.

Les linteaux en ciment arms resteront brut de décor-

-irage.

Au pied des mure à l'extérieur, en soudassement, il sera fait un enduit en ciment de Portland I de 0.50 de hauteur, arête à giacie.

Le perron d'entrée sera en beton de gravillon à ciment I avec enduit en ciment Portland I, arêtes arron-

-d100.

Il gera prévu tous les treus à scellements nécessaires pour la pose de la charpente, ainsique pour le châinage de la construction sous le plancher haut ou rez-de-chaussés.

Pour lécoulement des eaux ménagères & pluviales, il sera posé d'après plan, un caniveau en aggloméré avec jointe en ciment juequ'à une distance de 4.00 de la façade.

Pour les travaux en ciment armé, plancher, linteaux, etc..., il y a lieu de prévoir tous les conrages néces-

-saires.

En résume, tous les travaux principaux & accessoires qui seront nécessaires à l'entier & pariait achévement des travaux de magonnerie, saut la tourniture, qui sera faite à pied d'oeuvre par le Domaine de Sellières, de tout le sable & gravillon, moellons d'agglomerée pleins de 0.12/0.20/0.46, creux de 0.20/0.20/0.40, appuis de renêtres & caniveaux nécessaires pour la construction.

Le présent devie descriptif dressé par l'architecte soussigné,

Paris, le

J. HOUGUENADE

Architecte D.P.L.G.

- 98 Amt W22 4
8, Rue Thimonnier, 8

Projet d'habitatione de Moneteur de LEVIS - MIREPOIA

Devis descriptif des travaux de serrurerie ((chaînages)

Pavillon type 4 bis; détail d'un 1/3 pavillon .

Sous les solives du plancher haut du rez-de-chaussés pour la construction principale & sur tous les murs de 0.20 en 0.12 d'épaisseur, y compris celui séparatif des deux logements, chaînage en ler plat de 0.040 x 0.007, avec osils nécessaires pour l'ancraggén l'er rond de 0.027 &

d'au moins 0.30 de hauteur.

Pour la partie de la construction formant appentie,
le chaînage sur trois faces sera fait au niveau de la
sablière de l'auvent, les ancres posées à l'extérieur.

Le présent devis descriptii dressé par l'architecte soussigné, Paris, le Projet d'habitations de Monsieur de LEVIS - MIREPOIL à Romilly-s/Seine, au lieu dit "Le Champ Chardon".

J. HOUGUENADE Architecte D.P.L.C.

8, Rue Thimonnier, 8

Devis descriptio des travaux de Charpente.

Pavillon type 4 bis; détail d'un 1/2 pavillon.

Plancher-

Le plancher haut du rez-de-chausese sera constitué par un solivage en pastaing de peuplier 0.07 x 0.17, d'un espacement de 0.35 à 0.40 maximum à autant que possible d'une seule longueur pour poser sur les 3 murs de taçade à le mur de refend intérieur avec tous chevêtres pour le passage des conduits de fumée à la trémie de l'escalier autour de laquelle il y aura un garde-fou composée de 4 poteaux à une lisse haute.

La Terme sera en peuplier d'un équarissage de boie de

Les pannes à raîtage en peuplier de 0.12 x 0.20, la sablière en 0.07 x 0.17; la sablière de l'auvent en 0.12 x 0.20; les chevrons en peuplier de 0.06 x 0.08 espacés de 0.33.

Les lucarnes seront en chêne.

Toue refrements necessaires, platebandes à talons, boulons avec rondelles, cordeaux en rer supportant la panne faîtière de l'appentie, tirante avec ancres pour le chaînage à chaque extrémité du tirant de la Terme.

Le présent devis descriptif dressé par l'architecte soussigné,

Paris, le

Projet d'habitations de Monsieur de LEVIS - MIREPOIA . a Romilly-s/Seine, au lieu dit "Le Champ Chardon".

J. HOUGUENADE Architecte D.P.L.C. - \$ 28 cront 10/22 8, Rue Thimonnier, 8

Devis descriptio des travaux de couverturs, plomberie & puits.

Pavillon type 4 bis; detail d'un 1/8 pavillon.

Couvertures

La couverture du pavilion proprement dit & do l'ap--pentie sera en tuiles neuves à double emboitement en pate molle, grand moule (11 au mire carré) posses sur liteaux sabin.

Le laîtage en faîtières neuves avec embarrures en ci-

-ment.

Les solins en ciment au droit des souches de chemi--nées en raccord de la tuile ainsi qu'à la haute pente de la couverture sur appentis; le derrière de cheminés avec bandes en zino nº 13.

Sur les rives, ruelless en cinent.

La noue couverte en zinc n° 12 eur sollivage neur sapin de 0.11 x 0.013 à tranchie sur tuiles en raccord.

Tous raccorde nécessaires pour les trois lucarnes. Les gouttières our ragadée principales , postérieure

& latérale, en sinc n° 12 de 0.35 développé eur crochete

noire ordinaires sans paillettes.

Trois tuy aux de descente en zinc de 0.10 de diamétre avec nez & crochete fer noir, au bas de chaque descente, dauphin en fonte de 0.094 avec collier feuillard.

Plomparies Fourniture & pose d'une pompe 1/2 rotative de 0.035 de diamétre avec accessoires, crapine, clapet de retenue & bouchon d'amoroaga.

Aspiration à resoulement en tuyaux plomb de 0.038

x 0.005.

Un jet en culvre sur l'évier à en contrebas, un

robinet de puisage à rodage, dans la buanderis.

Four la vidange de l'évier, une bonde siphofae, un tuyau plomb de 0.040 x 0.004, puis à la suite, tuyau en ronte de C.O.1 jusqu'au canivoau extérieur d'évacuation des eaux unées. PELLE

Dans la buanderie, le long du mur en face la pompe. forage d'un puits avec chemise en tôle d'une projondeur moyenne de 6m.00.

Le présent devis descriptif dressé par l'architecte eouseigne. Paris, le

Projet d'habitations de Monsieur de LEVIS-MIREPOIA, a Romilly-seSeine, au lieu dit " Le Champ Chardon ".

J. HOUGUENADE Architecte D.P.L.G. - 128 aut 1922 8, Rue Thimonnier, 8

Devie descriptio des travaux de menuiserie, parquet, escalier et quincaillerie.

Pavillon type 4 bis; détail d'un 1/2 pavillon:

La porte d'entrée sur lagade principale donnant accès à la salle commune sera composée de =

Batis dormant chane de 0.084 x 0.07, & & en feuillures. Porte: ecubassement en lambris à petits cadres &

table saillante, bâtis chêne 0.034, panneaus chêne 0.037; partie haute vitrée de six carreaux, petits bois en chêne; par le bae, jet d'eau en chêne 0.08/0.08.

Son volet portatif plein en sapin 0.037 & 3 parements, rainé par trises de 0,16 de largeur avec 2 barres en chêne de 0.034 x 0.08 à 4 parements, chanfreins sur rives et en

La porte d'entrée à la salle commune connant sous l'auvent à l'abri des intempéries, sera traités en tout semblable à la précédente, mais toute en sapin, saur petits bois en chêne, et sans jet d'eau; même volet mobile.

Les quatre croisées avec leurs volets sont toutes

semblables; détail d'une;

Croisses Tout chêne, dormants 0.054 & 0.08; chassis 0.034 à deux vantaux ouvrant à noix & gueule de loup, moulurée une face, jet d'esu & pièce d'appui 0.08 x 0.08 avec rigole & trou d'écoulement d'eau; six carreaux.

Volet plein en sapin de 0.03 à 2 vantaux, par irises de 0.095 à baguettes, 3 parements; un trou circulaire sur chaque vantail.

Barres & Scharpes en chêne de 0.034 x 0.08 & 4 pare-

-ments, chanfreins sur rives & en bouts.

Battement de l'ermeture en chêne 0.018 x 0.040 à 4

parements, 2 chantreins.

Petite croisée de la buanderie sur laçade latérale: Dormants en chêne 0.041 x 0.06; chassis à 3 vantaux ouvrant à reuillures sur rives & au milieu, en chêne 0.027 avec jet d'eau & pièce d'appui en chêne de 0.054 x 0.07; rigole & trou d'écoulement d'eau; sans petits bois.

Chassis de la buanderie sur raçade principale= rixe, tout en chêne à 1 carreau, sans dormant en 0.027 avec glacie par le bas pour écoulement des eaux.

Porte de grenier sur pignon, au ler étage à l'esté-

-rieur= En sapin de 0.027, 3 parements rainé par trises avec baguettes eur joint 1 parement; 2 barres derrière en chêne de 0.034 x 0.08 et écharpe; chanfreins sur rives & en bouts; un trou circulaire pour ventilation.

Oeil de boeur sur pignon de la saçade latérale pour

éclairage du grenier.

Fixe, tout sapin 0.027 a carreau sans dormant.

Portes intérieures

Les 3 portes semblables donnant respectivement de la salle commune sur chacune des 3 pièces, la porte donnant accès à l'escalier du grenier & la porte sous le dit escal lier desservant un cabinet noir, seront traitées a'une La lambris à petits cadres aux 3 parements, bâtis

sapin 0.034, 3 panneaux sapin 0.018.

Porte de la buanderie & du cabinet sous l'auvent,

toutes deux semblables, détail d'une=

En sapin 0.020 à 2 parements rainé par irises à baguettes 1 parement, 2 barres & écharpe en chêne 0.004 x 0.08, chantreins sur rives & en bouts.

Porte de cave= En sapin 0.037 brut & jointi, sur & barres en chêne brut & scharpe chene 0.0 3- x 0.08.

Huisseries=

Pour les deux baies entre la salle commune & les 2 pièces eur tagade postérieure, ? huisseries en sapin de 0.08 x 0.15 jumelées par une traverse à chapeau, les 3 poteaux d'estrémité montant jusqu'au plancher haut; nervures à briques & reuillures.

Pour les trois autres portes intérieures dans cloisons, huisseries sapin de 0.08 x 0.08 , poteaux hauteur de l'étage, nervurss pour plâtres & reuillures.

Pour porte de buanderie, dito.

Pour porte du cabinet, les poteaux seront en sapin de 0.08 x 0.11, formant angles avec reuillures & nervures.

Toutes les huisseries lardées de clous à bateaux

Lournis.

Décoration = Champs plats en sapin de 0.013 x 0.040 & 3 congés. Pour calieutrement des croisées dans l'intérieur, deux montants & deux traverses dont une sur allège pour joint d'appui; calfeutrement intérieur des portes d'entrée & pour former chambranles dans toutes les pièces.

Par le bas & au pourtour des quatre pièces habitables & le petit réduit sous l'escalier, plinthes en sapin de

0.013 x 0.11 a 3 parements.

Dans la salle commune, tablette, barre à dosserst sur 2.00 (deux mîres) de longueur avec potences.

Il sera donné tous les jeux nécessaires aux portes, croisées, redressements d'huisseries, etc..., après la poussée des plâtres et malgré les précautions prises après retraits ou gonilements des bois employés.

marquets = Parquets =

Dans les pièces autres que la salle commune & dans le petitéréduit sous escalier, parquets en chêne bon bois Se choix à l'anglaise de 0.037, Trises de 0.085 à 0.11

rainées en bout. Lambourdes en chêne 0.034 x 0.08 laraées de clous à bateaux tournis, posées sur beton au moment de la coulée du plancher pour les 3 chambres sur laçade postérieure; et sur murets scellésau platre dans la pièce sur l'agade principale & réduit sous escalier.

Tous travaux accessoires tels qu'encadrements de

cheminées, raccords avec le carrelage, etc...

Les parquets seront scigneusement replants aprés passage des peintres & les copeaux enlevés.

Pour le granier & sur toute sa surface, plancher jointir en pauplier brut de 0.030, cloué sur les solives en bois.

Escalier >

L'escalier de montée au grenier sera tout en sapin; les 3 limons pleins de 0.034 x 0.32; les marches en sapin 0.037, arrondies sur rives & entaillées en plein bois dans les limons; les contrmarches en sapin de 0.018 embrevées dans les marches & clouées dans le bas sur le champ extérieur des marches & en bout sur un taquet rixé sur le limon.

Il sera fait le raccondement du dit escalier avec le plancher du genier.

Qincaillerie =

Les deux portes d'entrés à la salle commune rerrées chacune de :

sept pattes à scellement de 0.11

Trois paumelles de 0.18

Quatre équerres

Une serrure de sureté 6 gorges à l'ouillot, bouton double en cuivre

Volet portatif:

Deux pannetons coudés entaillés vissés avec gâches. Deux poignées à clives de 0.16 Un boulon à clavette avec entrée.

Croisses, détail d'une:

Sept pattes à scellements de 0,11.

Six paumellee de 0.11.

Une crémone R. G. de 18 avec gaches.

Huit équerres de 0.36.

Volete extérieurs à 2 vantaux, détail d'une paire: Quatre pentures de 0.35 avec gonds à scellement. Un tirage à boite ronte.

Un crochet avec piton, deux battements, deux arrêts

Petite croisée de la buanderie: Cins pattes à scellement de 0.11.

Quatre paumelles de 0.08.

Une crémone R. G. de 14 avec gaches.

Chaseis fire de la buanderie: Quatre partes à scellement de 0.13.

Oeil de boeur ou grenier: Quatre pattes à scellement de C.11.

Porte de la buanderie: Trois paudelles de 0.14

Une targette Porte cave:

Deux pentures avec gonds à soellement. Un moraillon à lacet avec piton à scellement.

Deux pentures avec gonde à scellement Un crochet à scellement

Portes intérieures; chacune: Trois paumelles de 0.11.

Une serrure tour 1/2 bouoton double quivre pour celle

からなか からしま

Projet d'habitations de Monsieur de LEVIS-MIREPOIX à Romilly-s/Seine, au lieu dit " Le Champ Chardon "

J. HOUGUENADE
Architecte D.P.L.G.

- 128alt (g)22 k
8, Rue Thimonnier, 8

Devis descriptif des travaux de peinture, tentures à vitrerie.

TWO.

Pavillon type 4 bis; detail d'un 1/8 pavillon.

Extérieurs

Les auvents de tous les toits seront imprimés à peinte à l'huile une couone; pour la partie désignée mauvents en plan, il sera peint la saillie de toit depuis la gouttière jusque à y comprie la sablière basse.

Le ravalement des murs ou cloisons extérieurs montée en agglomérée de eable à ciment recevra trois mouches de silicate, les deux dernières en ton pierre ou teintées.

Les deux portes donnant accès à la salle commune avec leurs volets motiles, les quatre fenètres des pièces avec leurs volets, les deux chaesis vitrés de la buanderie, les portes du cabinet à de la buanderie, la porte extérieure d'accès au granter, l'osil de bosul sur pignon feçade la térale, les trois lucarnes dans la toiture, seront imprimés, rebouchés au mastic ordinaire à peinte à l'huile deux souches.

dans le debinet à descente de dave seront points au badigeon fixe.

Intérieura

Le platend à les mure de la salle commune, toutes les portes à les fenêtres y comprie les allèges des fenêtres, les plinthes des quatre plèces à réduit sous escalier seront imprimée, rebouchée au mastic ordinaire à peints à l'huite deux couches.

Date la valle commune, ragon frise au pochoir dans le haut des mure.

La poupe painte au vernie une couche. Dans les trois autres pièces à le cabinet sous

secalier, les plarends seront paints à la colle deux couches; sur les mure, fourniture à collage d'un papier de tenture à 11.50 le rouleau avec patite bordure assortie. Vitrerisa

Il cera fourni & posé en verre simple de choix la vitrerie nécessaire pour les 2 portes d'accès à la salle commune, les 3 chaseis de la buanderie, les 4 renêtres des pièces d'habitation, l'oeil de boeur du grenier & 3 lucarnes.

Il sera fait à la fin des travaux les nettoyages complets, spécialement des verres, cheminées, carrelages, parquete, etc..., pour rendre la maison en parfait état, propre à l'habitation.

Le présent devie descriptif dressé par l'architecte soussigné,

Paris, le

Momily Saris le 9 Octobre 1922. Masmo construits me le domaine de Gilling . Note for ch. le Dire den h 2011 = Dar um letto a date de 4 mpt, chd. Nobit It le Dec, Dre trus du Domaine de Vellier à Inilles out fait committee à ma Ganie boral qu'ils font constante from humpte de che le Due de Clinis Minhors # n face do Ather de Romily de mains d'habitation qu'ils offices de rendre à la Les pris de perint de ces maisons, compres terrains, defense abmentate in ear itisa mate the care unicy o'clere with a 30.500+ par fantly of 3 pring 35.000+ for punk 1 donail de & pung et 50. 800 for parolle de 5 pins. Es più met pensithment plus eleves que can de logement que nons cono huisono et que reportant d'apris les demures a deproducations à en vie 6. 000t for frier , ay compresant Is from d'acquestre de terrains, aboutentates on con , era note des eaux. Le boyenes de domaine de Telliers prologo présentent, elest nois l'avantige d'assi l'an und I ever et une bran die per bogunents a ch. le Directair de frie répordre aux dructairs du domaine de Selliers que vous ne somme par amole agrés seus de leurs remnients Mul M Expedie Mielle

Massas du domaine de Gelliers à Romilly a) Rogement de 3 print de 3 print de SERVIE (12 M° 350) Le prie sin chaque recont à 30.500+ Les legements de 14 programme d'apris le evaluation de dississem resortent tent compris:

parallement à 91.534, 63 et 23, 695, 58 set na mayone 19.569 754

— 4 — A de 10.600+ à 28.018,64 — 24.305, 732 b) Rogement a h pies de prin in dique' report à 35.000+ Les logements de les programme d'apris les évaluations des maron = 9 byenests de 27. 509 t = 39.818+ 12 myum 29.8284 Des prin d'adje der atre pour la construction resortaites pour le 14 page amme à 6.677 ; el étaine cants anil par fice; ils réportant actuallment (fix in 13 and) \$ 5.000 t.

Pomilly AECERTES du Bethice de contra la Rais

Minneie de vente de 10 1010

350 Romelly 13 Offre de veux d'un unmeuble for ll'Cotte, uvaire à (Courtly du Service Bentral de la Voie

Mente d'une forêt ser frisse

Le meurille près de Bor 7 Aube

W ARCHI

du scrvice Central de la Vois

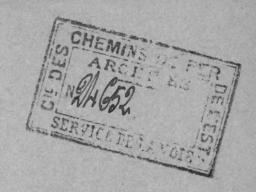
194

Offre de veute d'une maison par U. Cadart du scruice contrat de la Voie

innerebb à Charmont har M-Protdu Service Central de la Vole

chatilloy Offre de cessions d'ens anneuble par M. Reignard Julm 1948 ARCHIVES du Service Bentral de la Roie 1921

CIIVES repi e fentral de la vois 3/0



Montereau

Vente d'un fardin appartenant à M. Trémont

Man Jans

ARCHIVES

du Service Sentral de la Vois

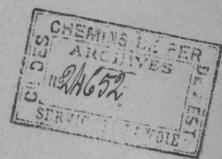
M. 350 Compagnie Chemino de fer de l'Est. Service de la Voie et des Travaux Bureau du Classement Immeuble & Avenue ou Viaduc 20 Division offre de vente par les Consorts Adnot

14 20

Compagnie Chemino de fer de l'Esti. Service de la Voic Chaumont et des Travaux. Buteau du Classement Ze Division. Afro de vente de l'immeuble du Buez"
par m. Billon du Service Central de la Vain

1920

Station



Chaumons

Vente par adjudication de la Propriété Gaillard

1912



classe à Station